



ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE DES CANAUX RÉUNIS DE VALLOUISE

Compte rendu Assemblée Générale du 27 Octobre 2023(salle Bonvoisin)

Participation :

- Conseil syndical de l'ASA : Ferdinand De BARDONNECHE, Andrée REYMOND, Josette SEGURA, Roland GERARD, Daniel GRESSE, Sylvain MARTIN, Jacques MOTTET, Jean-Marie JOURDAN
- L'assemblée a rassemblé 56 adhérents auxquels il faut ajouter 43 pouvoirs ont été comptabilisés.

Le quorum de 336 personnes n'étant pas atteint, l'Assemblée extraordinaire convoquée a démarré à 19 heures

Introduction du Président Ferdinand De BARDONNECHE :

Il remercie l'assemblée de sa participation. Il indique que cette réunion a pour objectif de répondre à un certain nombre de questions qui se posent sur l'ASA suite en particulier à la réception du rôle par les adhérents. Les questions particulières seront traitées en fin de réunion

Projection d'un diaporama, au nom du bureau syndical par Jean-Marie JOURDAN :

(celui-ci sera visionnable sur le site de la Mairie dans la rubrique « Vie locale » → « ASA de gestion des canaux »).

Points principaux évoqués :

- Informations : Enjeu Vital actuel et rappel sur les cadres d'une ASA
- Le rapport d'activités 2022 (et depuis 2019) :
- Rapport financier de l'exercice 2022
- Budget prévisionnel 2023
- Les Objectifs et Perspectives
- Renouvellement du bureau (conseil syndical) et mobilisation
- Questions.....

Parmi les informations, il a été souligné **l'urgence a remettre en ordre de marche notre ASA**, compte tenu des nouveaux enjeux qui se précisent sur l'EAU avec les évolutions climatiques (en particulier la sécheresse de 2022).

Suite au rôle reçu par les adhérents, il a été clairement indiqué que 2 types de difficultés apparaissent :

1. Un certain nombre de parcelles du périmètre irrigable par le passé n'accèdent pas à l'eau dans les conditions actuelles, le plus souvent, suite à l'abandon des Peyras et Filioles par les adhérents.
2. Le fichier « adhérents » du périmètre de l'ASA comporte encore un certain nombre d'inexactitudes lié à :
 - a. A la non-possession des documents notariés des propriétaires et d'une mise à jour décalée de 2 ans du cadastre (seuls arbitres indiscutables pour définir les propriétaires.
 - b. A un certain nombre de parcelles non répertoriées dans le fichier incomplet actuel.

Cette situation s'explique par un non fonctionnement correct de notre ASA durant près de 50 ans !....Mais l'urgence exige de ne pas attendre davantage un fichier plus fin pour remettre en marche notre ASA.

Concernant les présentations statutaires sur l'année 2022,

- ➔ Le rapport moral a été adopté avec 83 voix « pour », 16 « abstention » et 0 « contre »
- ➔ Le Budget 2022 a été adopté avec 91 voix « pour », 8 « abstention » et 0 « contre »

Principaux points évoqués à retenir (de la participation active de l'assemblée):

- Malgré les explications, plusieurs adhérents ont exprimé leur désaccord quant au paiement d'un rôle alors que le service attendu d'un accès à l'eau n'est pas au rendez-vous à ce jour.
- Puisque l'EAU est un véritable enjeu aujourd'hui, il a été suggéré, que cette contribution soit demandée à l'ensemble des propriétaires de Vallouise. Cette proposition, qui ne fait pas l'unanimité, n'est de toute façon pas applicable dans l'immédiat. Une contribution de volontaires au bureau est demandé pour évaluer cette piste.....
- Le budget 2022 fait état des quelques dépenses minimales (frais de gestion, d'assurances, d'indemnisation accident...) rendues possible grâce à un emprunt de 5 000€ auprès de la mairie.
- Le budget prévisionnel 2023 (défini au 1^{er} trimestre) apparaît en adéquation avec les recettes actuelles perçues du rôle 2022. Soit un budget de 21 000€. Celui-ci va permettre d'engager dès début 2024 des premiers travaux urgents.
- 5 panneaux représentant les 7 canaux répertoriés au périmètre de notre ASA ont été réalisés et présentés. Ceux-ci répondent aux attentes formulées lors de réunions précédentes et permettent une meilleure lecture du paysage et du périmètre de notre ASA. Une permanence de vision de ces panneaux est prévue sur le mois de Novembre.
- Plusieurs participants ont tenu à exprimer et déplorer le caractère individualiste de certaines interventions.

Renouvellement du Conseil Syndical :

Statutairement, 1/5 du bureau est à renouveler, soit 2 personnes. Le bureau actuel a décidé de se retirer afin de procéder à son renouvellement total.

2 nouvelles personnes se sont portées candidates : Anne-Lise ADISSON et Pierre BOUCHET.

Tout le bureau précédent s'est représenté à l'exception de Jacques MOTTET et Roland GERARD

Ce nouveau bureau (composé des 2 nouveaux candidats et des 6 anciens) élu à l'unanimité des votants se réunira début novembre pour définir sa composition statutaire et les référents des différents canaux.

L'Assemblée Générale a pris fin vers 22 heures. La prochaine A.G. est envisagée en Juin 2024.